

Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale (DU)

RS6623 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128g, 331p
Formacode(s)	43431, 43415
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2027

Certificateur(s)

UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE · SIRET : 13003061200019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les soins sans consentement sont une problématique récurrente dans les 552 établissements français, dont 63% ont une activité exclusive de psychiatrie[4]

.Ils concernent bien sûr les 15 516 psychiatres[5]

et 30 000 infirmiers[6]

qui exercent ces soins, tout autant que le reste du corps médical (aides-soignants, agents de services hospitaliers, etc.) et du corps administratif.

Au-delà de ces chiffres très spécifiques, puisque concernant la psychiatrie et plus encore les soins sans consentement qui sont une dérogation au droit commun, l'importance que doit occuper l'offre en santé mentale dans notre système de soins n'est plus à démontrer. Les pouvoirs publics s'efforcent d'ailleurs, tant bien que mal, d'intégrer de plus en plus les problématiques de santé mentale au cœur des politiques publiques.

Ces chiffres témoignent de la complexité de l'organisation de l'offre de soins en santé mentale et psychiatrie mais aussi de celle de son cadre juridique souvent méconnu des usagers autant que des praticiens.

C'est pour répondre à ce manque qu'a été créée la certification Encadrer juridiquement la prise en charge et le soin en santé mentale et psychiatrie qui permet d'obtenir le Diplôme d'Université Droit, Santé mentale, Psychiatrie.

[4]

Cour des Comptes, Les parcours dans l'organisation des soins en psychiatrie, Rapport public thématique, Synthèse, p. 9.

[5]

Chiffre actualisé le 18 août 2022 - <https://www.profilmedecin.fr/contenu/chiffres-cles-medecin-psychiatre/>

[6]

https://www.ordre-infirmiers.fr/assets/files/000/positions/rapport_cnoi_psychiatrie_sante_mentale.pdf

[7]

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_cssmp_bilan_fdr_janvier_2022_consolide_dmsmp.13.01.22_.pdf

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prévenir les risques juridiques en identifiant les liens entre les différents acteurs et avec les patients, dans le cadre des différentes procédures de soins sans consentement, pour faciliter les procédures.

Élaborer des procédures prenant en compte le statut et les droits des patients dans le but de proposer un suivi médical et administratif respectueux du cadre légal et de l'intérêt du patient.

Produire des éléments de conseil à la demande d'un employeur et/ou d'un public afin d'identifier les risques juridiques sur une situation donnée, notamment ceux pouvant engager la responsabilité des intervenants.

Communiquer sur le cadre législatif et réglementaire de la santé mentale, en s'appuyant sur une veille juridique pertinente pour permettre l'identification, l'amélioration et l'adaptation des pratiques, vis-à-vis des patients et usagers.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le plan Ma santé 2022

La feuille de route Santé mentale et psychiatrie

Les assises de la santé mentale et de la psychiatrie de 2021

Le rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) paru en mars 2020 titré « Soins sans consentement et droits fondamentaux¹⁵ »

LOI n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 (niveau 6) et d'une expérience professionnelle en lien avec le domaine.

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury se compose a minima d'un universitaire, d'un professionnel intervenant dans le cadre du diplôme et d'un professionnel extérieur (psychiatre, juriste).

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2027
Date de dernière délivrance possible	30/11/2027

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6623/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 800 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2

Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 04/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	5 600 €
Coût moyen par dossier	2 800 €
Durée moyenne	115 h
Période	09/2024
France compétences	54 %
Reste à charge titulaire	46 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.